



Raj S. Sahni

Associé

T : 416.777.4804 / C : sahnir@bennettjones.com

Toronto

FORMATION

Université de Toronto, B.A., 1995, avec distinction

Université de Toronto, JD, 1998

ADMISSIONS AU BARREAU

Ontario, 2000

Raj Sahni est associé au sein du groupe de pratique Faillite et restructuration et président du comité de l'Inde du cabinet. Ses plus de 20 ans d'expérience comprennent des insolvabilités internationales et transfrontalières complexes, des renégociations et des restructurations de dettes formelles et informelles, des mises sous séquestre, des faillites, des restructurations *en loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies et des propositions en matière de Loi sur la faillite et l'insolvabilité.*

« Les clients disent qu'il est « très bon dans les examens détaillés des accords juridiques », tandis que d'autres disent qu'il « est capable d'articuler des questions complexes d'une manière très claire - il a le don d'être capable d'expliquer les choses de manière concise et pratique ». »

Chambers Canada

Raj représente également des prêteurs et des créanciers garantis dans le cadre d'opérations de financement garanti et de prêts fondés sur des actifs et des acheteurs d'actifs et d'actions dans le cadre de procédures d'insolvabilité et de situations de détresse.

En tant que président du comité de l'Inde du cabinet, Raj aide également les clients canadiens du cabinet à rechercher et à réaliser des opportunités sur le marché indien en croissance rapide et aide les entreprises indiennes et multinationales à investir et à acquérir au Canada, en mettant l'accent sur les actifs et les entreprises en difficulté. Raj est régulièrement sollicité pour son expertise dans ce domaine et a contribué à de nombreux articles pour l'*India Business Law Journal* sur les questions de commerce et d'investissement Inde-Canada.

Raj a récemment été nommé par l'*India Business Law Journal* comme l'un des 100 meilleurs avocats internationaux pour les questions liées à l'Inde.

